



Le président d'élection et directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Chrysostome, monsieur Manuel Bouthillette, a procédé le 21 octobre à l'assermentation de monsieur Marc Roy (conseiller au district 2), de monsieur Richard Beaudin (conseiller au district 4) et de monsieur Martin Lafond (conseiller au district 5) pour un mandat d'une durée de quatre ans. Ceux-ci ont prêté serment qu'ils exerceraient leurs fonctions de conseillers avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Saint-Chrysostome et ils se sont engagés à respecter les règles de ce code applicables après la fin de leurs mandats.

Précisons qu'au terme de la période de dépôt des candidatures, soit le 1^{er} octobre dernier à 16 h 30, les conseillers, messieurs Roy et Beaudin ont été réélus par acclamation et que monsieur Martin Lafond a été élu par acclamation.



Marc Roy
Conseiller, district 2, réélu par acclamation



Richard Beaudin
Conseiller district 4, réélu par acclamation



Martin Lafond
Conseiller district 5, élu par acclamation